
GEDOC : la mémoire de Genève

Petit rappel sur son utilisation

Principes de bases

Le **gedoc est un code documentaire** utilisé par les bibliothèques genevoises de RERO pour désigner les notices de documents relatifs à Genève et/ou aux Genevois.

Le code figure en zone 902.

Il est placé dans **toutes les notices pertinentes**, quels qu'en soient la **date** ou le lieu de publication ou encore la forme du document (imprimés, non-livres, audiovisuels, etc.).

C'est grâce au code gedoc que l'on peut établir la ***Bibliographie genevoise*** courante ou rétrospective.

Dans la pratique, il faut mettre le code gedoc dans une notice chaque fois que le contenu du document fait référence à :

- Genève, ville ou canton,
- une localité, un site, un endroit sis dans le canton de Genève,
- une institution genevoise, le siège genevois d'une institution étrangère ou internationale
- un événement ayant eu lieu à Genève (y compris une exposition ou un congrès)
- une personnalité genevoise c'est à dire une personne née à Genève, ou ayant passé une partie suffisamment importante de sa vie pour y laisser une trace (ex. : Albert Cohen)
- la population genevoise
- un document de fiction dont l'action se déroule à Genève...
- etc.

D'une manière générale, le gedoc désigne tout document qui contribue à améliorer et enrichir la connaissance que l'on a de Genève et des Genevois.

Les documents en question ne doivent pas nécessairement être entièrement consacré à Genève, ils peuvent aussi ne l'être que partiellement, il faut simplement s'assurer que la référence genevoise soit **explicite** dans le document.

A quoi sert le gedoc ?

Bien que la *Bibliographie genevoise* ne paraisse plus, le code gedoc reste un moyen efficace de retrouver des notices de documentation genevoise sous les aspects les plus divers, grâce à la recherche booléenne. Le caractère encyclopédique de la documentation ainsi constituée est une sa principale richesse.

Questions et remarques

On peut contacter à la Bibliothèque de Genève

Etienne Burgy, tél. 418.28.09
ou (de préférence) e-mail : etienne.burgy@ville-ge.ch

Enfin, la Bibliothèque de Genève remercie vivement tous les collègues des bibliothèques genevoises pour leur contribution active au recensement de la documentation locale.